



ACCIDENT DE TRAVAIL ET FAUSSE DECLARATION EMPLOYEUR

Par **Christelladek**, le **23/09/2020** à **05:57**

Je résume mon mari a eu un accident de travail, il a prévenu sa hiérarchie puis ma contacter vers 9H30 pour que je vienne le chercher.

Je l'emmène chez le médecin, qui lui donne un certificat médical pour un accident de travail pour une entorse sévère à la cheville gauche qui entraîne 2 semaines d'arrêt, puis à la pharmacie.

Je dépose un exemplaire à la CGSS et un pour son employeur.

Hier nous recevons un questionnaire de la CGSS pour une reconnaissance d'un accident de travail, on le remplis et à la fin il y a la déclaration de son employeur.

Celui-ci indique que **mon mari n'as pas prévenu personne** qu'il a eu un sinistre sur son lieu de travail et que **mon mari est rentré chez lui après sa journée de travail sans difficultés**.

Or ce n'est pas le cas, nous souhaitons savoir quels sont les démarches à suivre pour prouver que mon mari a bien prévenu ses supérieurs. Mais aussi prouver que son employeur a fait une fausse déclaration.

Merci Cordialement

Par **P.M.**, le **23/09/2020** à **13:29**

Bonjour,

Le médecin pourrait éventuellement témoigner de l'heure à laquelle il a reçu le salarié et même le ticket de caisse de la pharmacie pourrait indiquer l'heure...

Il pourrait aussi y avoir des témoignages d'autres personnes présentes lors de l'accident dont l'identité pourrait être fournie...